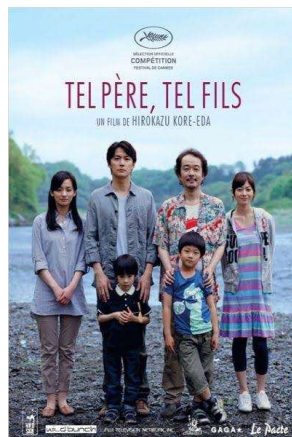


Le programme :

<p>Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle). - Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale. - Comprendre que la mobilité observée comporte une composante structurelle (mobilité structurelle) ; comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (fluidité sociale) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide. - À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de mobilité ascendante, de reproduction sociale et de déclassement, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes. - Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.
---	--

Plan du cours :

I.	Comment mesurer et définir la mobilité ?.....	2
A)	Les différentes formes de mobilité	2
B)	Les principes de construction des tables de mobilité et les intérêts de celles-ci	3
C)	Les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale	5
II.	Caractéristiques et évolution de la mobilité sociale	6
A)	Les flux de mobilité observée et les spécificités de la mobilité sociale des hommes et des femmes	6
B)	Mobilité sociale et fluidité sociale ne sont pas synonymes	9
a)	La mobilité observée comporte une composante structurelle et une composante nette	9
b)	La mobilité peut aussi se mesurer de manière relative : la fluidité sociale.....	10
III.	Les principaux déterminants de la mobilité sociale	11
A)	Le rôle de l'évolution de la structure socioprofessionnelle.....	11
B)	Le rôle des niveaux de formation	11
C)	Le rôle des ressources et configurations familiales	13



I. Comment mesurer et définir la mobilité ?

A) Les différentes formes de mobilité

A l'aide du document 1 ci-dessous et de l'exercice « Qu'est-ce qu'être mobile ? », complétez le tableau ainsi que le schéma et le récapitulatif.

Document 1 :

La mobilité sociale, qui n'implique pas de déplacement physique, se distingue de la mobilité géographique, qui ne donne pas nécessairement lieu à un changement de niveau social. La mobilité individuelle, qui est celle d'individus quittant une catégorie sociale pour une autre, se différencie de la mobilité collective, qui implique des groupes ou des catégories sociales dans leur ensemble dont le statut se modifie (...). La mobilité peut être étudiée également de différents points de vue selon qu'on ne considère que la carrière d'un individu, qui peut changer ou non de statut au cours de son existence d'adulte, ou que l'on réfère les individus à leur origine familiale, en comparant leur statut à celui des membres des générations antérieures, comme leur père ou leur grand-père. On parle alors de mobilité intragénérationnelle et intergénérationnelle. Dans les publications de l'INSEE, la première est désignée comme mobilité professionnelle [...].

Source : Louis Chauvel et al., Les mutations de la société française, 2019

Qu'est-ce qu'être mobile ?

• Classez les exemples dans le tableau.

- a. **Imane**, directrice des ressources humaines de 47 ans, quitte la France pour exercer le même emploi aux États-Unis.
- b. **Damien**, 31 ans, obtient une promotion au sein de son entreprise.
- c. **Charles-Eudes** est fils de PDG, il travaille comme secrétaire dans l'entreprise familiale.
- d. **Josiane**, 25 ans, est fille d'agriculteurs, elle travaille comme professeure des écoles.
- e. **Inès**, 42 ans, née en France d'un père policier, dirige une multinationale basée à Seattle.
- f. **Karl** né au Liban de parents employés, a d'abord travaillé en France comme employé, puis est devenu directeur administratif et financier de l'entreprise.

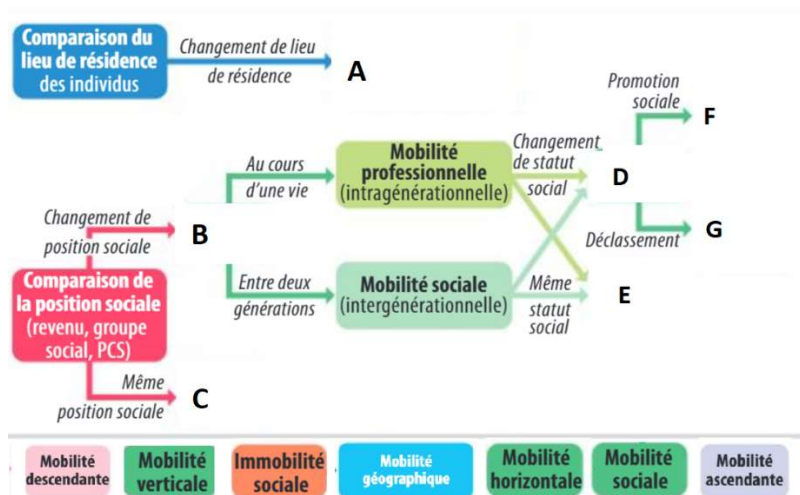
NE PAS CONFONDRE

Mobilité intergénérationnelle : changement de position sociale d'un individu ou d'un groupe social par rapport à la génération précédente.

Mobilité intragénérationnelle (ou mobilité professionnelle) : changement de profession au cours de la vie active d'un individu.

Manuel Bordas, édition 2020

Mobilité géographique	Mobilité sociale intragénérationnelle (= professionnelle)	Mobilité sociale intergénérationnelle



D'après le Manuel Hachette, édition 2020

Récapitulatif :

- Il est nécessaire de distinguer la mobilité sociale, qui est le changement de ----- sociale d'un individu, de la mobilité ----- qui correspond au déplacement physique d'un individu sur un -----.
- Il faut aussi distinguer la mobilité sociale -----, qui est le changement de position sociale d'un individu par rapport à ses parents (surtout par rapport au père), de la mobilité sociale ----- (ou -----), c'est-à-dire le changement de position sociale d'un individu au cours de sa vie. La mobilité professionnelle peut être définie plus précisément comme le fait de changer de position face à l'emploi (emploi, chômage, inactivité) ou de changer de profession.
- Lorsqu'elle est verticale, la mobilité sociale peut être ----- si elle implique une progression dans la hiérarchie sociale (par exemple un ouvrier qui devient technicien) : on parle de ----- sociale. A l'inverse, la mobilité sociale peut être -----: c'est-à-dire qu'elle correspond à une baisse de la position sociale d'un individu, on parle d'un ----- social. Il est à noter qu'il existe plusieurs formes de ----- (cf. les parties suivantes de ce chapitre).
- Lorsqu'il y a changement d'emploi tout en conservant le même ----- social, on dit qu'il a une mobilité sociale -----.
- Une absence de mobilité est appelée ----- sociale.

B) Les principes de construction des tables de mobilité et les intérêts de celles-ci

Table de mobilité brute, en milliers, France, FQP Insee, 2015.

		PCS fu « fils »						Total
		1 Agri	2 Artisans	3- cadres	4- Professions intermédiaires	5- Employés	6- Ouvriers	
PCS du père	1-Agriculteurs	187	63	75	98	50	228	701
	2- Artisans, commerçants	8	212	234	196	77	215	942
	3- Cadres	3	91	448	210	80	97	929
	4- Prof. interm.	6	88	297	297	112	197	997
	5- Employés	4	53	131	167	101	201	657
	6- Ouvriers	14	223	297	605	317	1 230	2 686
Total		222	730	1 482	1 573	737	2 169	6 912

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans et qui connaissent la profession de leur père.
Source : Insee, enquête Emploi 2015.

- Q1/ Rédigez une phrase précise et intelligible avec « 187 »
 Q2/ Faites une phrase avec la donnée « 701 »
 Q3/ Faites une phrase avec la donnée « 6 912 »
 Q4/ Faites une phrase avec la donnée « 2 169 »
 Q5/ Que pouvez-vous dire sur les données de la diagonale ?

Table de destinées sociales des hommes selon l'origine sociale de leur père (en %)

GSP du père		GSP du fils						Ensemble
		1. Agriculteur exploitant	2. ACCE	3. Cadre et PIS	4. Profession intermédiaire	5. Employé	6. Ouvrier	
GSP du père	1		9.0	10.7	14	7.2	32.5	100
	2	0.9	22.5	24.9	20.8	8.2	22.8	100
	3	0.4	9.8	48.2	22.6	8.6	10.4	100
	4	0.6	8.8	29.8	29.8	11.3	19.8	100
	5	0.6	8.0	19.9		15.5	30.7	100
	6	0.5	8.3	10.9	22.5	11.8		100
	Ensemble	3.2	10.6		22.7	10.7	31.4	100

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans et qui connaissent la profession de leur père.

Source : Insee, enquête Emploi 2015.

Q1/ A l'aide de la table de mobilité brute, complétez les cases vides de la table de destinées ci-dessus.

Q2/ Faites une phrase avec les données obtenues pour en donner du sens.

Q3/ Quelle information nous apporte les chiffres de la diagonale d'une table de destinées ?

Q4/ A quoi correspond la dernière ligne (« ensemble ») de cette table ?

Table de recrutement des hommes (en %)

GSP du père		GSP du fils						Ensemble
		1. Agriculteur exploitant	2. ACCE	3. Cadre et PIS	4. Profession intermédiaire	5. Employé	6. Ouvrier	
GSP du père	1		8.7	5.1	6.2	6.8	10.5	10.1
	2	3.6	29.0	15.8	12.5	10.5	9.9	13.6
	3	1.5	12.5	30.3	13.4	10.8	4.5	13.5
	4	2.5	12.0	20.1	18.9	15.2	9.1	14.4
	5	1.8	7.2	8.8		13.7	9.3	9.5
	6	6.4	30.6	19.9	38.5	42.9		
	Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans et qui connaissent la profession de leur père.

Source : Insee, enquête Emploi 2015.

Q1/ A l'aide de la table de mobilité brute, complétez les cases vides de la table de recrutement ci-dessus.

Q2/ Faites une phrase avec les données obtenues pour en donner du sens.

Q3/ Quelle information nous apporte les chiffres de la diagonale d'une table de recrutement ?

Q4/ A quoi correspond la dernière colonne (« ensemble ») de cette table ?

Récapitulatif :

- Pour étudier la mobilité sociale -----, les sociologues utilisent des tables de mobilité qui mettent en relation la catégorie socioprofessionnelle du fils par rapport à celle de son père. Ces tables de mobilité sont construites à partir de l'enquête ----- et qualification professionnelle (FQP) de ----- . Dans le cadre de cette enquête, des hommes âgés de ----- ans sont interrogés. Lors de la dernière enquête de 2014-2015, la tranche d'âge retenue pour le panel est celui des 30-59 ans. En outre dans cette dernière enquête FQP, les femmes actives sont intégrées dans le panel ainsi que la PCS des mères.

- Pour construire ces tables, deux questions de cette enquête sont utilisées :

Quelle est votre situation professionnelle ? (Si l'individu est au chômage, la dernière profession exercée est prise en compte)

Quelle était la situation professionnelle de votre père lorsque vous avez cessé de fréquenter durablement l'école ou l'université ?

- La table de mobilité rassemble en fait 3 tables différentes :

- ✓ Une table de destinée : en pourcentage, elle apparaît souvent en ----- . La table de destinée répond à la question suivante : que sont devenus les hommes interrogés lors de l'enquête qui sont « fils de... ». Sa marge, à savoir la dernière -----, permet de connaître la structure socioprofessionnelle de la « génération des

-----». En outre, dans certains cas, une autre marge peut être présente en dernière ----- nous indiquant alors la structure socioprofessionnelle de la « génération des -----».

La diagonale de cette table de destinée nous indique l'importance de la -----.

- ✓ Une table de recrutement : en pourcentage, elle apparaît souvent en ----- . La table de recrutement répond à la question suivante : de quelle PCS sont originaires les hommes interrogés lors de l'enquête ? On s'interroge alors sur leur origine sociale. Sa marge, à savoir la dernière -----, permet de connaître la structure socioprofessionnelle de la « génération des -----» . En outre, dans certains cas, une autre marge peut être présente en dernière ----- nous indiquant alors la structure socioprofessionnelle de la « génération des -----» .

La diagonale de cette table de destinée nous indique l'importance de -----.

- ✓ Une table des effectifs : en -----, aussi appelée mobilité brute.

NB : De manière générale, une table de destinées présente une lecture en ----- et celle de recrutement une lecture en ----- . C'est la convention la plus largement adoptée mais certains travaux inversent les lignes et les colonnes. Les tables de mobilité permettent de mesurer avec une certaine précision le phénomène de mobilité -----.

C) Les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale

2 Une mesure reposant sur des conventions statistiques

DOC FONDAMENTAL

Les statisticiens comparent le plus souvent la situation des hommes d'un âge donné à celle de leurs pères au même âge. L'Insee par exemple considérait habituellement les hommes de 40 à 59 ans mais a opté pour les 30-59 ans dans sa dernière étude qui porte sur l'année 2014.

La construction de cet indicateur pose trois questions :

- Pourquoi cette tranche d'âge ? Si l'on intègre des personnes trop jeunes, on prend le risque que leur position sociale ne soit pas stabilisée, et donc de sous-estimer leur mobilité. Ce choix a un impact important. Les 30-59 ans en 2014 sont nés entre 1955 et 1984. Les données mesurent donc une moyenne qui regroupe des générations très différentes. Elle ne dit rien de ce qui se passe pour les générations récentes. L'indicateur de mobilité sociale est donc un indicateur structurel qui ne permet que de décrire des évolutions de très long terme.

- Pourquoi les pères ? Ce choix est lié à deux facteurs. Le premier est lié au taux d'activité des femmes, qui a été très nettement inférieure à celui des hommes. Dans la génération des parents des personnes âgées de 30 à 59 ans, on a encore beaucoup de femmes inactives. Le second est lié au statut social du ménage. Faute d'élaborer un indice réalisant une moyenne du statut des deux parents, on définit celui-ci par la position la plus élevée dans l'échelle sociale. Du fait des inégalités entre les sexes, c'est dans l'immense majorité des cas celle du père.

- Pourquoi les fils ? Ce choix est lié à l'élévation du taux d'activité féminin, qui rend difficile la comparaison entre mères et filles. Si l'on observait la position sociale des filles par rapport à leur mère, on aurait une explosion de la mobilité sociale, mais on mesurerait alors surtout l'évolution de la place des femmes dans le monde du travail.

« Comprendre la mobilité sociale », Centre d'Observation de la Société, 21 août 2017.

- 1 Lire. Listez les conventions statistiques dont dépend la mesure de la mobilité sociale.
- 2 Expliquer. Expliquez pourquoi la position du père sert d'indicateur pour mesurer l'ascension sociale des enfants.
- 3 Comprendre. Expliquez la phrase soulignée.



Les femmes nées entre 1955 et 1984 ont plus souvent eu une mère active. Les premières tables mère/fille paraissent en 2015.

Source : Manuel Belin, édition 2020

MANUEL p 213 doc 4 Q 1

MANUEL p 213 « Je m'évalue » (<https://www.hatier-clic.fr> code : 20sest222)

Récapitulatif :

Les tables de mobilité sont un instrument de mesure pertinent de la mobilité sociale toutefois, cet outil comporte aussi des limites :

- Dans les tables de mobilité de l'Insee, c'est la ----- qui est retenue comme critère de position dans la structure sociale. Or, comme nous l'avons vu dans le chapitre sur « la structuration sociale », d'autres critères pertinents pourraient être retenus permettant alors d'augmenter la représentativité du panel (seuls les actifs ----- ou anciennement ----- sont pris en compte dans cette classification).

De même, les tables de mobilité s'appuient sur la PCS (dont le critère principal est celui de la -----) des « pères » et « des fils ». Or pour être considéré comme mobile par rapport à son père, il faut changer de PCS. Il est des cas de personnes qui ont changé ----- sans changer de ----- (mobilité horizontale), ce qui les classe parmi les immobiles.

- Les tables de mobilité sociale mesurent rarement la mobilité des femmes (qui ont pourtant aujourd'hui des taux d'activité ----- à ceux des hommes) et la mobilité par rapport aux ----- . Il a fallu attendre l'enquête FQP de 2014-2015 pour que les tables intègrent les femmes. Toutefois les comparaisons dans le temps ne sont, de ce fait, pas toujours possibles.

- La tranche d'âge retenue pour l'enquête FQP est aussi critiquable au regard de la « ----- » des positions sociales à 30 ou 35 ans.

- Les tables de mobilité permettent de mesurer la mobilité « observée » c'est-à-dire l'ensemble des changements de positions sociales d'un individu par rapport à son père (mobilité -----) mais elles ne mesurent pas la mobilité ----- (mobilité sociale d'un individu au cours de sa vie). En outre, la mobilité observée appelée aussi mobilité « ----- » ne permet pas d'intégrer la perception qu'ont les individus de leur réussite sociale, leur déclassement ou de leur place dans la hiérarchie des positions. Cette perception, à savoir la mobilité ----- n'est réellement vérifiable qu'à travers des entretiens individuels.

II. Caractéristiques et évolution de la mobilité sociale

A) Les flux de mobilité observée et les spécificités de la mobilité sociale des hommes et des femmes

Tableaux 1-Décomposition de la mobilité sociale observée entre 1977 et 2015

a. Pour les hommes comparés à leur père
en %

	1977	2015
Immobilité sociale	36,2	34,8
Mobilité non verticale ¹	33,2	22,6
Mobilité verticale	30,7	42,6
Mobilité ascendante	23,5	27,6
Mobilité descendante	7,2	15,0

b. Pour les femmes comparées à leur père
en %

	1977	2015
Immobilité sociale	36,0	29,9
Mobilité non verticale	33,7	23,3
Mobilité verticale	30,2	46,8
Mobilité ascendante	12,7	21,8
Mobilité descendante	17,5	25,0

Champ : France métropolitaine, femmes et hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans dans l'année.

Source : Insee, enquêtes Formation et qualification professionnelle 1977 et 2014-2015.

Tableaux 2- Évolution des mobilités ascendantes et descendantes selon l'origine sociale entre 1977 et 2015

a. Pour les hommes comparés à leur père

en %

	Mobilité ascendante			Mobilité descendante		
	PI	EOQ	EONQ	CPIS	PI	EOQ
1977	22,5	33,7	64,9	36,6	28,9	12,0
2015	26,5	39,5	70,9	42,9	33,9	10,1

b. Pour les femmes comparées à leur père

en %

	Mobilité ascendante			Mobilité descendante		
	PI	EOQ	EONQ	CPIS	PI	EOQ
1977	5,4	15,3	39,4	72,4	54,0	37,3
2015	19,6	30,4	57,8	61,0	42,3	28,7

PI : De parent profession intermédiaire

EOQ : De parent employé ou ouvrier qualifié

EONQ : De parent employé ou ouvrier non qualifié

CPIS : De parent cadre

Lecture : en 2015, près de 40 % des fils des pères employés et ouvriers qualifiés ont connu une mobilité ascendante et 10 % une mobilité descendante.

Champ : France métropolitaine, femmes et hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans dans l'année.

Source : Insee, enquêtes Formation et qualification professionnelle 1977 et 2014-2015.

¹ Entre catégories socioprofessionnelles non salariées et salariées, ou entre catégories non salariées

Tableaux 3-Évolution des destinées sociales des salariés entre 1977 et 2015

a. Pour les hommes comparés à leur père

en %

PCS du père		Catégorie socioprofessionnelle du fils				
		1	2	3	4	Total
1. Cadres et professions intellectuelles supérieures	1977	51	25	10	2	88
	2015	49	25	14	4	92
2. Professions intermédiaires	1977	23	39	23	6	90
	2015	27	31	26	8	92
3. Employés et ouvriers qualifiés	1977	9	25	46	12	91
	2015	13	27	43	10	92
4. Employés et ouvriers non qualifiés	1977	5	18	43	25	90
	2015	8	19	44	22	93

b. Pour les femmes comparées à leur père

en %

PCS du père		Catégorie socioprofessionnelle de la fille				
		1	2	3	4	Total
1. Cadres et professions intellectuelles supérieures	1977	20	40	25	8	93
	2015	35	34	18	9	96
2. Professions intermédiaires	1977	5	28	37	17	87
	2015	20	34	24	18	96
3. Employés et ouvriers qualifiés	1977	2	14	37	37	90
	2015	8	23	36	29	96
4. Employés et ouvriers non qualifiés	1977	1	8	30	49	88
	2015	4	19	35	39	96

Lecture : en 2015, 92 % des fils de pères cadres sont affiliés à une catégorie socioprofessionnelle de salariés (les 8 % restants se répartissent donc entre agriculteurs, artisans et commerçants).

Champ : France métropolitaine, femmes et hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : Insee, enquêtes Formation et qualification professionnelle 1977 et 2014-2015.

Question : A l'aide des tableaux de l'Insee ci-dessus ainsi que des 3 tables de mobilité (présentes dans la partie IB), complétez le tableau récapitulatif permettant de mettre en évidence la **mobilité sociale et immobilité** + la **mobilité ascendante** et **descendante (déclassement)** + la **reproduction sociale** + les spécificités de la mobilité sociale des femmes et des hommes. Vous devez argumenter votre réponse par des lectures de données pertinentes. Pour cela il est nécessaire de connaître les définitions des termes clés... Pour le déclassement, voir MANUEL p 214 doc 1.

Récapitulatif :

	Les flux de mobilité observée² de 1977 à 2015	Les spécificités de mobilité des femmes et des hommes³
Mobilité/immobilité	<p>✓ La part des immobiles parmi les actifs recensés ----- traduisant une ----- de la mobilité sociale observée en France. De ----- en ----- d'individus (les ----/3) ont changé de PCS par rapport à leur père.</p>	<p>✓ Le taux d'immobiles ----- plus chez les ----- que chez les ----- traduisant une plus forte mobilité sociale chez les ----- que chez les -----</p>
Mobilité verticale :	<p>✓ Les personnes sont ----- mobiles en 2015 qu'en 1977 toutefois cela se traduit par une ----- de la mobilité non verticale (mobilité de statut) et une ----- de la mobilité verticale.</p>	<p>✓ La mobilité verticale en 2015 est plus forte chez les ----- que chez les ----- (4 points supérieurs).</p> <p>✓ La ----- de la mobilité ascendante chez les femmes est plus ----- que chez les -----</p>

² Pour les flux de mobilité observée, il s'agit de la mobilité objective commune aux deux sexes.

³ Pour les spécificités, il s'agit de mettre en évidence les différences entre les femmes et les hommes.

<p>Ascendante Descendante</p>	<p>✓ La ----- de la mobilité verticale est présente avec une promotion sociale (mobilité -----) et un déclassement (mobilité -----).</p>	<p>hommes (+12 ----- environ chez les hommes contre + 16,5 ----- chez les femmes).</p> <p>✓ Le déclassement social est plus fort chez les ----- que chez les ----- (----% des femmes actives de 35 à 49 ans ont changé de PCS par rapport à la PCS de leur père en régressant sur l'échelle sociale alors que ce n'est le cas que de ----- % des hommes).</p> <p>✓ Chez les femmes le déclassement social (mobilité verticale descendante de -----%) est plus ----- que la promotion sociale (mobilité verticale ascendante de -----%) en 2015</p>
<p>Mobilité selon l'origine sociale</p>	<p>✓ La mobilité ----- (le déclassement social) est présente surtout dans les PCS des ----- et ----- . En 2015 en France -----% des fils de cadres et ----% des filles de cadres occupent une position sociale ----- à celle de leurs pères.</p> <p>✓ La mobilité ----- est surtout présente chez les enfants ----- et ----- et particulièrement les non qualifiés. En 2015 en France -----% des fils (----% des filles) ----- non qualifiés ont connu une ----- sociale par rapport à leurs pères. Ainsi la ----- sociale est ----- en bas de l'échelle sociale.</p>	<p>✓ La mobilité descendante (déclassement social) chez les enfants de cadres et professions intermédiaires est ----- chez les filles alors qu'elle est ----- chez les fils de 1977 à 2005 avec un taux en ----- de 6,3 ----- chez les fils et un taux en ----- de 11,4 ----- chez les filles.</p>
<p>Reproduction sociale</p>		<p>✓ Déjà forte à la fin des années 1970 la reproduction sociale demeure très marquée parmi les ----- (qui, étant déjà au plus haut de l'échelle sociale, ne peuvent connaître une mobilité ascendante) : en 2015 comme en 1977, un fils de ----- sur ----- est devenu ----- . Sur la même période, la reproduction sociale s'est également maintenue à un niveau élevé (autour de 43 %) parmi les ----- . L'immobilité sociale est moins marquée pour les hommes dont le père exerçait une ----- . En 2015, 31 % d'entre eux relèvent à leur tour de cette catégorie socioprofessionnelle (39% en 1977).</p> <p>✓ L'immobilité sociale varie ----- selon l'origine sociale pour les filles de salariées que pour les fils de salariés. En 2015, la part de femmes devenues cadres comme leur mère (---- %) est quasi identique à celle de 1977 (---- %). Cette part reste bien ----- à celle des hommes comparés à leur père (environ ---- % de 1977 à 2015). Se maintenir</p>

au plus haut de l'échelle sociale est donc toujours moins fréquent pour les ----- que pour les -----.

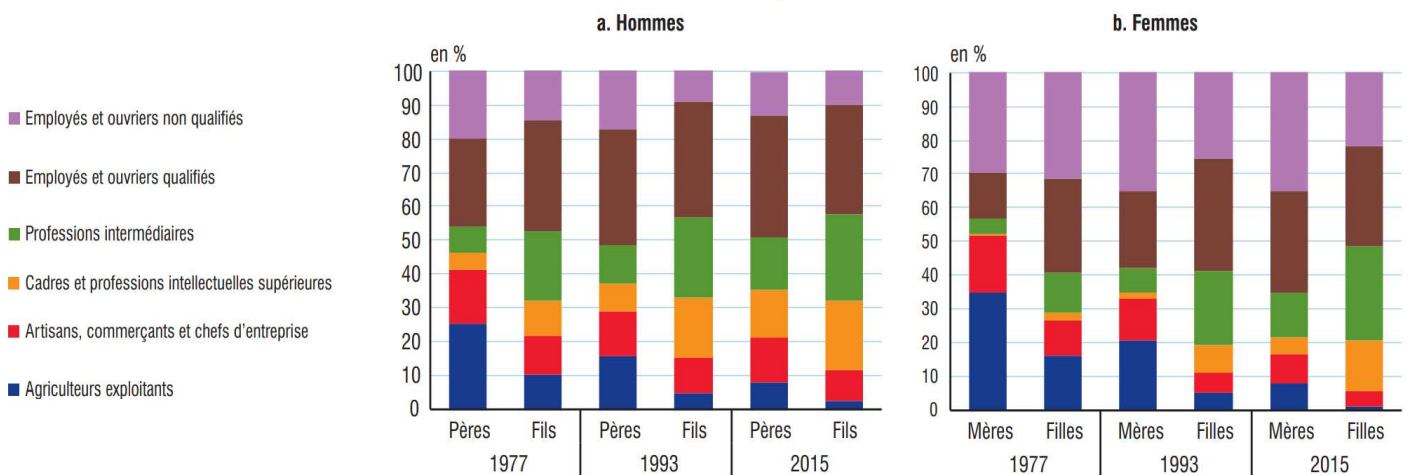
En bas de l'échelle sociale, en revanche, l'immobilité sociale des femmes comparées à leur père a -----: depuis 1977, elle s'est réduite de 10 ----- parmi les filles d'employés et ouvriers non qualifiés. La reproduction sociale parmi les salariés les moins qualifiés reste toujours ----- prononcée pour les femmes que pour les hommes.

B) Mobilité sociale et fluidité sociale ne sont pas synonymes

a) La mobilité observée comporte une composante structurelle et une composante nette

MANUEL p 216 doc 1 et du doc ci-dessous : expliquez la mobilité structurelle en donnant des exemples

Évolution de la structure des emplois selon le sexe entre 1977 et 2015



Lecture : en 2015, 3 % des hommes et 8 % de leurs pères sont agriculteurs exploitants ; en 1977, ils étaient respectivement 10 % et 25 % à exercer cette profession.
 Champ : France métropolitaine, femmes et hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.
 Source : Insee, enquêtes Formation et qualification professionnelle 1977, 1993 et 2014-2015.

Part de la mobilité structurelle des hommes et des femmes

(en % de la mobilité observée)	1977	1985	1993	2003	2015
Hommes	40	36	33	33	24
Femmes	43	43	44	41	35

Note : la mobilité des hommes est mesurée par rapport à la position de leur père, celle des femmes est mesurée par rapport à celle de leur mère.

Champ : France métropolitaine. Hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête ; femmes françaises actives occupées ou anciennes active occupées, âgées de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : Marc Collet et Émilie Pénicaud, « En 40 ans, la mobilité sociale des femmes a progressé, celle des hommes est restée quasi stable », *Insee Première*, n° 1739, février 2019.

Manuel Magnard, édition 2020

Q1 : Faites une phrase avec la donnée entourée permettant de lui en donner du sens.
 Q2 : Comment a évolué la mobilité structurelle chez les femmes et chez les hommes en France depuis les années 1970 ?
 Q3 : A l'aide du Manuel, essayez de trouver à quoi correspondent les « 76% » en 2015 (obtenus en soustrayant 100 et la mobilité structurelle).

Récapitulatif : (source : A partir de Portrait social, Insee)

- Une partie de la mobilité sociale des femmes et des hommes est directement liée à l'évolution de la ----- des emplois. En effet, pour s'adapter aux évolutions de la structure du marché de l'emploi au cours du temps (certains emplois déclinent tandis que d'autres ne relevant pas de la même catégorie socioprofessionnelle se développent), une partie des femmes et des hommes actifs sont amenés à occuper une position sociale ----- de celle de leurs parents et se retrouvent ainsi en situation de ----- sociale : il s'agit alors de la mobilité -----.
- De fait, depuis le milieu des années 1970, c'est-à-dire depuis la fin des Trente Glorieuses, de profonds changements ont marqué la société française (cf. chapitre « Comment est structurée la société française ? ») : essor du salariat, poursuite du déclin de l'emploi agricole, recul de l'emploi -----, ----- de l'économie, développement de l'emploi -----.
- La structure des emplois occupés par les actifs a évolué en conséquence. En 40 ans, le nombre de travailleurs indépendants, et en particulier d'agriculteurs exploitants, au sein de la population active s'est fortement -----: parmi les actifs occupés ou anciens actifs occupés, --- % des hommes et --- % de leurs pères étaient agriculteurs en 1977, contre respectivement --- % et --- % en 2015. Au contraire, les emplois salariés les plus ----- se sont, eux, développés : par exemple, parmi les actifs occupés ou anciens actifs occupés, --- % des hommes et --- % de leurs pères étaient cadres en 1977, contre respectivement --- % et --- % en 2015.
- Toutefois, la mobilité sociale des femmes et celle des hommes sont de ----- en ----- liées à l'évolution intergénérationnelle de la ----- des emplois ; en effet alors que parmi les hommes qui ont changé de PCS par rapport à leur père en 1977 alors -----% étaient obligés de changer de groupe (ne pouvaient mathématiquement pas rester dans la même PCS que leur père) en raison du changement de ----- sociale entre la génération des pères et celle des fils, ce n'est plus le cas de -----% d'entre eux en 2015.
- La mobilité observée comporte donc une composante ----- « indépendante » de la volonté des individus car induite par les changements de la ----- sociale. En revanche, cette composante ----- décline. Ainsi on note alors qu'en France, une part croissante de la mobilité sociale est expliquée par la mobilité ----- (donc non « mathématiquement obligatoire »). La société française est donc plus mobile avec un recul de la part de la mobilité -----, mais est-elle plus fluide ?

b) La mobilité peut aussi se mesurer de manière relative : la fluidité sociale

MANUEL p 217 doc 3 Q2
MANUEL p 217 doc 4 Q1 à 3

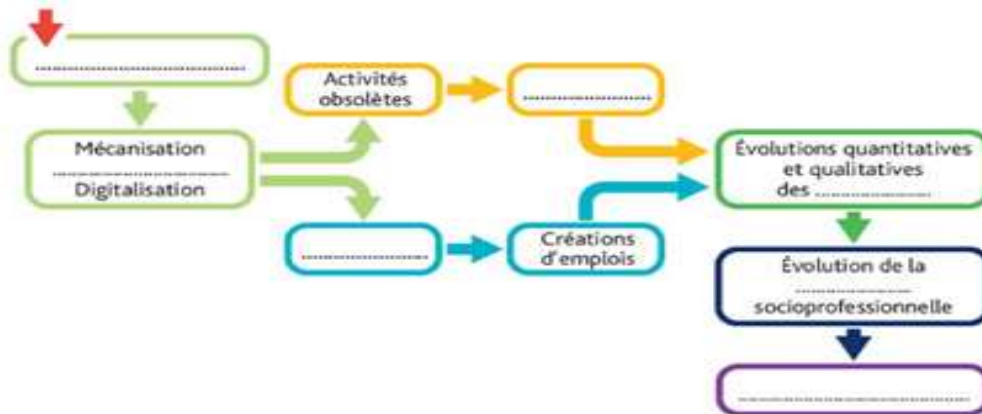
Récapitulatif :

- Comment l'évolution depuis 40 ans des destinées sociales s'est-elle traduite en termes de fluidité sociale, c'est-à-dire de chances ----- d'accéder aux différentes catégories socioprofessionnelles selon son origine sociale ?
- La fluidité sociale, notion plus « fine » que la mobilité -----, permet de mesurer l'impact de ----- sociale sur les chances de -----.
- Elle se mesure par la mobilité ----- (en comparant les chances d'accès à une catégorie socioprofessionnelle en fonction de l'origine sociale), elle-même mesurée par le ratio Odds. Plus la mobilité ----- (plus le ratio Odds) est faible, plus les inégalités des chances sociales sont ----- et plus la société sera considérée comme -----.
- La fluidité sociale a fortement ----- entre tous les groupes sociaux, aussi bien pour les femmes que pour les hommes. En 1977, les chances de devenir cadre plutôt qu'ouvrier sont ----- plus fortes pour les fils de cadre que pour les fils d'ouvrier alors qu'en 2015, elles ne sont « que » de ----- plus fortes.
- Toutefois, la ----- de ces inégalités sociales s'est principalement déroulée entre la fin des années 1970 et le début des années 1990 ; elles tendent à stagner depuis. Les inégalités sociales sont encore ----- en 2015, ce qui confirme que les frontières entre les groupes sociaux demeurent relativement étanches (cf. le débat sur la pertinence de la notion de ----- en France aujourd'hui).
- La mobilité sociale peut donc se mesurer de manière ----- (fluidité sociale) et indépendamment des évolutions de la structure sociale entre origine et position sociale actuelle (mobilité -----). Ainsi, une société plus mobile n'est pas forcément une société plus -----.

III. Les principaux déterminants de la mobilité sociale

A) Le rôle de l'évolution de la structure socioprofessionnelle

A l'aide des documents étudiés en IIB, rappelez les grandes évolutions de la structure socioprofessionnelles + Expliquez en quoi elles contribuent à expliquer la mobilité sociale.
MANUEL p 218 doc 3 (schéma à compléter ci-joint)

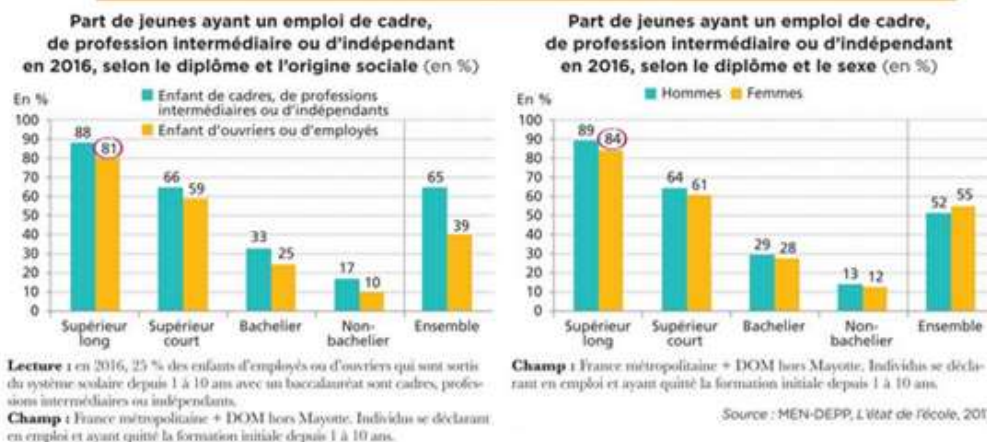


Récapitulatif :

- L'évolution de la structure socioprofessionnelle est la transformation de la répartition par PCS de la population active entre la génération des parents et celle des enfants. Par exemple, depuis les années 1970, les parts des Agriculteurs, Artisans et ----- (surtout non qualifiés) ont -----; alors que les parts des -----, professions intermédiaires et employés dans la population active ont ----- . On parle alors de mobilité structurelle car les enfants dont les pères sont dans des PCS dont la proportion ----- (-----par exemple) sont « contraints » de changer de PCS. Il s'agit donc ici d'une mobilité due aux changements structurels de l'économie.
- Les modifications de la répartition de la structure socioprofessionnelle sont inhérentes notamment au progrès technique, à la -----, etc. Elles s'accompagnent aussi d'autres transformations de la population active comme la ----- des emplois, la tertiarisation, la hausse du niveau de ----- (cf. partie IIB de ce chapitre).
- Toutefois le poids de la mobilité structurelle dans la mobilité sociale ----- depuis les années 1990 en France.

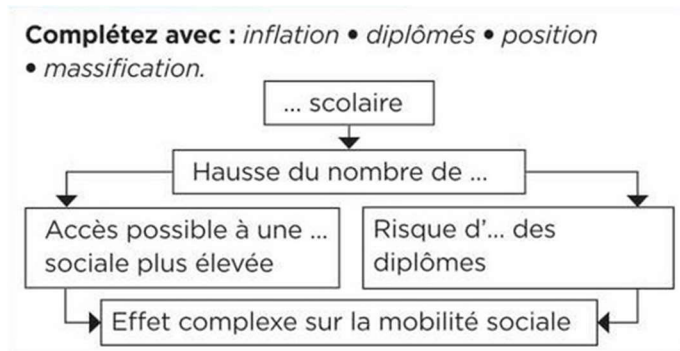
B) Le rôle des niveaux de formation

Les différences de rendement du diplôme selon l'origine sociale et selon le sexe



Manuel Magnard, édition 2020

Question : Montrez que le diplôme permet l'accès à une position sociale mais qu'il existe des différences de rendements de ces diplômes.



Reliez les colonnes pour obtenir une phrase correcte.

<p>Le progrès technique implique souvent une augmentation du niveau de formation et... 1 •</p> <p>Dans de nombreux pays européens, la progression contemporaine de la part des emplois qualifiés... 2 •</p> <p>Le niveau de formation requis pour occuper un nouveau métier... 3 •</p> <p>En France par exemple, l'évolution actuelle de la structure des emplois... 4 •</p> <p>Un niveau de formation élevé ne garantit pas... 5 •</p>	<p>• A ... augmente les probabilités de déclassement social.</p> <p>• B ... peut ne pas exister, peut ne pas être clairement défini.</p> <p>• C ... contribue à la création de métiers nouveaux, à la disparition d'autres, donc à des flux de mobilité sociale.</p> <p>• D ... l'accès à une PCS qualifiée.</p> <p>• E ... va de pair avec une augmentation de la proportion d'emplois non qualifiés.</p>
--	--

MANUEL p 219

Récapitulatif :

- En général, plus le niveau de diplôme de l'actif est -----, plus sa position sociale l'est aussi et ses chances de mobilité sociale ----- sont ----- . Quelle que soit la PCS (ou le sexe), une personne en emploi et ayant quitté la formation initiale depuis 1 à 10 ans avec un diplôme supérieur long a plus de -----% de probabilité d'être cadre, profession intermédiaire ou indépendant contre seulement 33% (enfants de cadres) ou 25% (enfants d'ouvriers ou employés) en étant ----- . La démocratisation scolaire permettrait à un plus grand nombre de personnes d'obtenir un ----- et, de ce fait, de ----- dans la hiérarchie des positions sociales.

- Toutefois le ----- du diplôme est différent selon, l'origine sociale : Quel que soit le niveau de diplôme, à diplôme équivalent, l'accès à un poste de cadre, profession intermédiaire ou indépendant est plus ----- pour les enfants de cadres, professions intermédiaires ou indépendants que pour les enfants d'ouvriers ou d'employés. Par exemple, c'est le cas de ---- % des enfants de cadres, professions intermédiaires ou indépendants diplômés du supérieur long, de ---- % de ces enfants s'ils sont seulement bacheliers ; les résultats, à diplôme équivalent, sont respectivement de ---- % et ---- % pour les enfants d'ouvriers et d'employés. Les causes de ces écarts peuvent être économiques : par exemple, il est plus facile de devenir travailleur indépendant si on bénéficie d'un ----- hérité de sa famille. Elles peuvent être liées aux relations familiales, qui permettent plus ou moins facilement d'obtenir un stage, ou un emploi. Par ailleurs, l'ambition, le goût pour la compétition, la confiance, sont des qualités socialement construites par la ----- (cf. cours de première).

- En outre, la massification scolaire génère aussi un ----- (mobilité sociale -----) car le niveau de qualification des actifs augmente plus fortement que celui des emplois. Le ----- peut être intergénérationnel (occuper une position sociale inférieure à celle du père avec un même diplôme ou un diplôme supérieur) ou scolaire (occuper un emploi inférieur à ce que son diplôme aurait dû lui permettre d'obtenir). Il s'agit du paradoxe d'Anderson.

Les chances de promotion sociale semblent ----- fortes aujourd'hui en France que lors de la période des 30 glorieuses.

C) Le rôle des ressources et configurations familiales

MANUEL p 220 doc 1 : expliquez comment chaque forme de capital (chaque ressource familiale) contribuent à expliquer la mobilité sociale
 A l'aide de votre cours de première et du MANUEL, rappelez ce que l'on entend par « configurations familiales »
 MANUEL p 221 doc 3 Q 1, 4 et 5

Récapitulatif :

- Les ressources familiales correspondent à ensemble des moyens -----, ----- et des ----- sociales dont une famille peut faire bénéficier ses membres. P. Bourdieu, sociologue français, utilise le terme de capital ----- / ----- / ----- pour étudier ces différentes ressources (cf. cours de première). Les individus de milieux sociaux différents ne bénéficient pas des mêmes capitaux « au départ », ce qui joue sur la -----, le rendement des ----- (voir IIIB de ce chapitre) et les chances de ----- sociale (ou de ----- sociale).
- Par ailleurs les ressources familiales varient aussi en fonction de la configuration familiale (----- du ménage mais aussi type de relations qu'entretiennent les personnes de ce ménage). Ainsi par exemple, avec la montée du nombre de familles monoparentales, on assiste à une hausse du risque de pauvreté fragilisant la réussite des enfants. En France selon l'Insee 32,5% des ----- sont ----- (à savoir vivent avec un niveau de vie inférieur à 60% du revenu médian) alors que seuls 12,7% des ----- sont -----.
- Le risque de déclassement sera plus fort pour des enfants issus de familles dont le taux de pauvreté est -----.
- En outre, les configurations familiales ont une action sur le processus de socialisation de l'enfant. Pour rappel, revoir le cours de première sur la socialisation « Comment la diversité des configurations familiales modifie les conditions de socialisation des enfants ».

